

## Synthèse et mise en lien des lectures/documentaires et entretiens

### 1) Synthèse des entretiens avec l'apport des deux brochures CAS

Lors de nos entretiens, nos interlocuteurs ont tous axé leur discours sur la médiation comme axe prioritaire de la démocratisation culturelle. Mais aucun d'eux n'a su nous parler des effets concrets à l'heure actuelle de cette dernière. Tout le monde s'accorde pourtant à dire qu'une politique d'accès à la culture est une obligation pour une collectivité publique.

Madame PONT fut parmi les premières personnes ayant œuvré dans cette fonction de médiateur culturel. Il s'agissait de professionnels issus des métiers de l'art ; réalisateurs, historiens de l'art, etc. De plus, à ses sources, la médiation culturelle était souvent envisagée par l'angle de la pédagogie. On parlait alors d'*animation pédagogique*<sup>1</sup>, au sein des institutions culturelles, et plus particulièrement des musées.

Parallèlement à Genève, la formation à la Haute École de Travail Social propose entre autre grâce à Monsieur HUC, depuis 1980, le *savi*<sup>2</sup> qui met en place des enseignements en rapport avec l'audiovisuel, la communication, les médias et la culture. Et ce, de manière à former les futurs professionnels du travail social que nous sommes à l'approche des outils de ces champs.

Depuis, le *savi-hets* est entré dans une phase de fusion avec le service informatique de la HETS. De nombreuses interrogations ont été soulevées quant à la continuité d'une offre de formation, tel que le prévoit ce service actuellement. A l'heure où les formations se donnent l'ambition de *répondre à un réel besoin de reconnaissance professionnelle* (...)<sup>3</sup>, comment comprendre que la HETS se lance dans une telle fusion? Monsieur HUC nous dit que ne pouvons qu'attendre les modalités d'application de cette nouvelle politique, ainsi que son impact sur la formation e travailleurs sociaux de la HETS de Genève.

Nous assistions donc à un développement sous deux axes parallèles, avec, malgré tout une séparation nette entre les arts et la culture, et le travail social. Il y avait l'aspect transmission de l'art, repris du vocabulaire allemand *Kunstvermittler*, et la culture utilisée au sein du travail social, comme créatrice de lien.

En 2005, le terme de médiateur-trice est adopté par les professions muséales, et est imprimée en 2007 la *Charte du médiateur culturel* pour la Ville de Genève.

Selon M. MENGhini, il existe deux types de médiation et un bon médiateur serait complémentaire entre les deux:

- la médiation esthétique ou médiation, qui est un travail sur le regard porté par une personne sur l'œuvre, la compréhension d'une œuvre ;
- la médiation artistique ou médiation, qui fait partie des outils de médiation, où l'on travaille sur la pratique artistique.

La démocratisation culturelle, c'est considérer qu'il y a une culture valorisée. La question qui se pose est de savoir comment l'amener au plus grand nombre de personne, comment la rendre accessible à tous.

1 De 1989 à 2005, le Musée d'Art et d'Histoire de Genève possédait un « Bureau de l'animation pédagogique »

2 Service de la communication audiovisuelle de la HETS

3 Cf *Certificat de manager socio-culturel dans le domaine des musiques actuelles*

C'est à ce moment là qu'intervient l'animateur socioculturel, il va prendre en compte l'œuvre et l'adapter au groupe face auquel il se trouve.

Les valeurs sociales qui incombent à l'animateur sont celles qu'il faut à un médiateur, toujours selon les dires de M.MENGHINI, qui soulève également le fait que la culture « consacrée » est financée par l'argent public, nos impôts. De quelle manière le redistribuer ? Et bien l'animateur va, par exemple, effectuer un exercice de citoyenneté : malgré la situation de précarité de certaines personnes, l'animateur va développer leur capacité critique face à une œuvre, par exemple juste en leur demandant d'argumenter leur ressenti, il s'agit de médiation critique. Il qualifie l'animateur socioculturel d'agent de la démocratisation.

Il lui faut un bon contact avec les populations et les valeurs inhérentes au travail social (primordiales pour la médiation) afin de pouvoir faire de la médiation, il s'agit d'une « lutte contre les inhibitions »

Pour M.MENGHINI, une médiation réussie serait d'arriver à amener une œuvre au non-public et public potentiel.

Entre 2011 et 2012, entreront en vigueur deux offres de formation de niveau HES-SO : le *certificat de manager dans le domaine des musiques actuelles* et le *certificat de médiatrice et de médiateur culturel*. Nous constatons donc l'arrivée de la réunion du travail des arts au sens large et du travail social. Plus spécifiquement, avec l'évolution de l'offre de formation en animation au sein de la HETS (et le développement de la partie *culturelle* du métier de l'animation), la médiation culturelle arrive, d'une suite très logique dans les métiers du travail social.

En effet la médiation n'est plus uniquement la transmission de savoirs, mais elle *mobilise la sensibilité du sujet en présence de l'œuvre*. Elle s'appuie sur *l'art comme potentialité d'épanouissement (...) facteur d'ouverture au monde et outil de communication capable de relier les individus* entre eux. M.MENGHINI, qui est l'un des intervenant de ce CAS, soulève la distinction à faire entre médiation culturelle et médiation socio-esthétique. Selon lui, le CAS de médiation culturelle devrait plutôt se nommer CAS de médiation socio-esthétique, car il s'agit de médiation d'art consacré. La médiation culturelle se réfère plutôt aux différents groupes culturels, amener des gens qui n'ont pas la même culture à la notre, par exemple.

## 2) Synthèse des lectures supplémentaires : (C.f Bibliographie)

- ✦ ***Enquête sur les pratiques culturelles dans le canton de Genève*** (réalisé pour le Département de l'instruction Publique de Genève, L'Association des Communes Genevoises et le Département de Affaires Culturelles de Genève), 2004.
- ✦ ***Pour une inscription politique de la médiation***, M. Menghini, s.d (non publié).
- ✦ ***La notion de « non-public » confrontée aux études auprès des non-visiteurs de la Cité des sciences et de l'industrie***, A. De Mengin, 2001.
- ✦ ***La culture, question d'âge, de sexe... et de formation***, ATS, Le Courrier, 15.04.2011.

Une étude sur les pratiques culturelle de la population genevoise a été réalisée sur la base de 800 interviews, entre le 17 mai et le 5 juin 2004, auprès de personnes ayant entre 13 et 74 ans et résident à Genève depuis au moins six mois. Les points importants ressortant de l'enquête sont les suivants :

**Les prix :** les genevois se disent insatisfaits des prix en vigueur. Malgré les différentes prestations mises en place par les politiques culturelles de la ville de Genève (chèques culture, réductions pour les chômeurs, carte famille, etc.), la culture reste un domaine élitiste en terme de prix.

**La fréquence de la pratique culturelle à Genève :** un quart des genevois pratique une ou plusieurs activités culturelles ou artistiques. Selon l'enquête aucune évolution n'est notable depuis 1992.

**La fréquentation des lieux culturels :** la majorité des gens a été sensibilisée aux lieux culturels durant sa jeunesse. Par ailleurs, la fréquentation de lieux culturels à Genève reste stable entre 1992 et 2004. En parallèle, un article du Courrier (du 13.04.2011, p. 15) met en exergue le fait que les personnes ayant un plus haut niveau de formation sont plus actives culturellement. De même, les jeunes sont plus actifs que leurs aînés. Les femmes seraient également plus assidues que les hommes dans le champ culturel.

**La dimension de non-public :** cette notion est clairement explicitée dans un article de Mathieu MENGHINI (*pour une inscription politique de la médiation*) où il reprend le terme de « non-public », avancée par Francis JEANSON en 1972. Selon Aymard DE MENGIN le non-public peut être qualifié de public potentiel, ce sont eux qui vont intéresser de près les médiateurs culturels dans leurs action de démocratisation culturelle, « Ces derniers sont alors considérés comme des « non-publics » car ils cumulent les facteurs de distance vis-à-vis des pratiques culturelles. »

**L'information :** l'enquête révèle également l'insatisfaction des genevois quant à l'information sur les activités culturelles. La meilleure manière de se renseigner à l'heure actuelle, selon eux, est le bouche à oreille !

✧ **Fréquence culture**, A. Pitteloud, Le Courrier, 16.04.2011

✧ **La télévision est au service de son public**, M. Zendali, 04.05.2011 (réponse à l'article précédent)

Selon la majorité des acteurs culturels interrogés dans le premier article (Michèle PRALONG, codirectrice du théâtre du Grütli ; David RIHS directeur de Point Prod ; Christian BERNARD, directeur du Mamco ; etc.), la TSR manque de rigueur en ce qui concerne la visibilité de la culture à la télévision. En effet, à l'heure actuelle rares sont les émissions culturelles sur nos petits écrans. Par ailleurs, les émissions culturelles diffusées à la radio (RSR la 1<sup>ère</sup>, Europe 2) sont largement plébiscitées, du moins par les professionnels des milieux culturels romands.

La profondeur des émissions proposées par la TSR est fortement critiquée, pour citer Jean Perret : « A quand une émission culturelle qui ne soit pas une succession de clips ? ». Une critique affublée à l'émission Tard pour Bar également, Franz Treichler (chanteur des Young Gods) raconte que dans un souci de « timing » les artistes invités ressortent en ayant eu le temps de s'exprimer que de manière superficielle. Un autre phénomène consiste à croire que le téléspectateur est « idiot ». De ce fait, les professionnels de la culture interviewés ont noté une désintellectualisation des émissions culturelles.

En réponse au 1<sup>er</sup> article, Michel ZENDALI (présentateur de « Tard pour Bar ») affiche une approche relativement différente des autres acteurs culturels cités ci-dessus.

En effet, il relève que « la télévision n'est pas au service de la culture, elle est au service de son public » il parle d' « art populaire », d' « art mineur », lorsqu'il parle de la télévision, Il met également en avant le fait que la critique n'est pas assez valorisée, bien qu'elle s'avère nécessaire dans l'épanouissement de la culture.

\*\*\*\*\*

## Argumentation : Mise en lien des informations récoltées et positionnement de l'animation dans la démocratisation culturelle

Les informations récoltées, mettent en exergue le questionnement qui nous suit depuis le début de notre enquête quant à la démocratisation culturelle, à savoir est-il réellement possible de passer d'une culture légitime à une culture accessible à tous ? Cette première relève de la culture pratiquée par les individus en rapport avec leur position socio-économique dans la société. Bourdieu parle de *capital culturel*. L'idée est que l'individu n'hérite pas seulement d'un capital matériel, mais aussi d'autres éléments tout aussi importants dont il peut tirer des avantages matériels ou symboliques<sup>4</sup>. A ce niveau là, l'animateur socioculturel participe à la démocratie culturelle.

Malgré tous les efforts menés depuis les années 70, les politiques de démocratisation culturelle se retrouvent en relatif échec, lorsqu'il s'agit de démontrer statistiquement leur efficacité. Mais comme nous l'ont confirmé nos interlocuteurs, tout le monde (politiques de tous partis et opinion publique) s'accorde à dire qu'il est absolument nécessaire de continuer cette politique afin de rendre accessible la culture au plus grand nombre.

Pourtant selon le constat de l'enquête sur les pratiques culturelles des genevois (M.I:S Trend 2004), le rapport entre niveau de formation et accès à la culture reste totalement d'actualité. Il reste de même, selon les sondés, encore du chemin à parcourir au niveau des politiques tarifaires, ainsi que sur les moyens d'informations sur les activités culturelles.

Sur ce point, les métiers du travail social et plus spécifiquement l'animation socioculturelle ont un pouvoir d'action limité. Par contre nous postulons que l'action doit se situer sur le « décloisonnement » de la culture en « cassant » les schémas préconçus de capital culturel de base et en permettant l'accès de la culture à tous et pour tous. La médiation permettrait donc d'amener le public à profiter de la culture non en changeant le capital culturel des individus mais en tentant de créer un capital culturel équivalent et répandu à travers les « strates » socio-économiques de la société.

Comment expliquer alors qu'un des outils d'information les plus performants de l'époque contemporaine, la télévision, ne sache pas plus intéresser son public à la culture. Pour reprendre les propos de Monsieur Barrelet (dirige la rédaction culturelle de la Radio Télévision Suisse, RTS) : *si chacun est consommateur de culture, elle est une matière qui rassemble autant qu'elle divise* (Pitteloud 2011 p.16).

---

4 L'expression du capital culturel désigne l'ensemble des ressources culturelles dont dispose un individu notamment capacités de langage, maîtrise d'outils artistiques, etc.

En effet sur les chaînes francophones en tout cas, la partie culture, pour autant qu'elle existe, est systématiquement reléguée en seconde partie de soirée. Elle est donc peu accessible en terme d'horaires de diffusion, et à un public élargi. De même, une forte tendance relevée est la « désintellectualisation » des émissions culturelles, afin de les rendre accessibles au plus large public (Pitteloud 2011). Sur ce point, nombreux sont les professionnels de la culture à lever le poing afin de réinstaurer des émissions culturelles « dignes de ce nom ».

\*\*\*\*\*

## Point de vue

Il va de soit que le choix de travailler sur ce thème ne s'est pas fait sans un fort sentiment d'appartenance, et de façon totalement intéressée nous l'avouons, puisqu'étant les deux amenées à travailler dans ce domaine. Nos projets professionnels se situent autour de la promotion et de la médiation culturelle. Cette démarche de recherche nous a permis de renforcer nos convictions quant au bien-fondé de l'utilisation de la culture comme outil de travail social et réciproquement.

La culture est d'une part le patrimoine culturel<sup>5</sup>, production matérielle ou immatérielle, reflet d'une société à un temps donné. Ce patrimoine est vecteur et créateur de réflexion, d'évolution, de liberté de ton, voire de subversion, en temps de guerre par exemple. En effet, des gouvernements dictatoriaux, afin de montrer l'étendue de leur pouvoir au peuple, ont détruits des biens culturels propres à leur pays. Nous pouvons nommer par exemple, les statues bouddhiques, datant de plusieurs milliers d'années, détruites par les talibans afin d'imposer la religion musulmane à l'ensemble de l'Afghanistan. Là se situe tout l'enjeu de sa préservation et de son développement. Nous prenons pour preuve les visées des régimes totalitaires envers ce patrimoine. Ceux-ci ont très vite compris le rôle politique de la culture. Par ailleurs, les conceptions culturelles de ces régimes (aussi bien nazi, fasciste que communiste) se rejoignent. La culture n'a d'autres fins que de servir à la propagande et à la glorification du régime. Toute forme d'art dissident était méprisée voire sévèrement réprimée. A moins donc de se mettre au service du régime, et les artistes de devenir des serviteurs de la propagande de l'État.

Bien que la naissance de la culture pop nous aie enseigné que les personnes de toutes classes sociales et de tous âges confondus soient demandeuses/consommatrices (et créatrices/productrices) de culture, et que cette notion de culture soit historiquement fortement rattachée à celle de lutte pour la démocratie, comment imaginer qu'il reste une telle différenciation entre culture « populaire » et culture « élitaire », qui crée de gros complexes et de grosses inhibitions chez certains. De tous temps, le métier d'artiste a toujours été relégué aux plus basses couches sociales, il était parfois assimilable à celui de prostituée. Quoi de plus populaire? Nous pensons donc qu'il existe en effet une culture valorisée et consacrée, faisant partie du patrimoine.

---

5 Voir à ce sujet la définition de l'UNESCO sous [http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL\\_ID=34050&URL\\_DO=DO\\_PRINTPAGE&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=34050&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html)

Mais nous ne pensons pas qu'il faille la qualifier forcément de « dominante », ce qui pose des séparations par le vocabulaire, et ces barrières se retrouvent immanquablement chez le public.

Nous sommes convaincues que c'est précisément dans cet espace, que l'animateur socioculturel se doit de créer des ponts. Le descriptif du nouveau CAS en médiation culturelle, prend comme première approche *de favoriser la visibilité d'œuvres d'artistes et à faciliter leur accès pour tous et toutes*. Puis, la seconde est celle de la réflexion critique en cherchant à créer des espaces dans lesquels il est possible de discuter et d'échanger pour s'approprier des savoirs et mieux comprendre les contenus des propositions artistiques et culturelles. Cette dimension s'inscrit dans le cadre de la démocratisation de la culture. Enfin, la troisième dimension est celle de la participation à ces propositions artistiques et culturelles, en accompagnant, par une série d'activités, individuellement ou collectivement, les personnes dans une démarche de citoyenneté active sur le plan culturel<sup>6</sup>.

Après les recherches effectuées, nous estimons légitime que l'animateur socioculturel travaille dans la médiation culturelle, du fait de sa méthodologie de projet, de son approche du collectif et de son approche du développement communautaire et de la citoyenneté. Nous espérons donc profiter de cette porte qui s'ouvre à nous et tenter de l'investir pleinement.

\*\*\*\*\*

## Annexe : références bibliographiques et entretiens

### ✧ Ouvrages et articles

Agence Télégraphique Suisse (2011 13 avril). La culture, question d'âge, de sexe... et de formation. *Le Courrier* p,15

De Mengin, A., (2001). La notion de non-public confrontée aux études auprès des non-visiteurs de la Cité des Sciences et de l'Industrie. In Donnat, O, Octobre, S., Tolila, P., Caillet, E., Roussel, F.,... Levy, M. *Les publics des équipements culturels Méthodes et résultats d'enquêtes*. (pp.187-201) Paris : ministère de la Culture et de la Communication / La Documentation Française

Gaudibert, P., (1972). Les idéologies explicites : la démocratisation culturelle. In *Action culturelle . Intégration et/ou subversion* (pp 28-35) Casterman/Poche Coll. Mutations Orientation

---

<sup>6</sup> Certificat de médiatrice et de médiateur culturel : Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO (2011)

Menghini, M., (s.d). *Pour une inscription politique de la médiation*. Article non-publié

Pitteloud, A., (2011, 16 avril). Fréquence culture. *Le Courrier* pp.15-16

Praz, F., (2011, 12 avril). La culture dans le collimateur des conflits. *Le Courrier* p.3

### ▲ Ressources électroniques

*Certificat de manager socioculturel dans le domaine des musiques actuelles : Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO. Mars 2012-Avril 2013.* Récupéré de

<http://www.eesp.ch/actualites/article/cas-de-manager-socioculturel-dans-le-domaine-des-musiques-actuelles/>

*Certificat de médiatrice et de médiateur culturel : Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO Octobre 2011-Février 2013.* Récupéré de

[http://www.eesp.ch/homedirs/groups/2/desc\\_form\\_longues/Web\\_Plaquette\\_MC.pdf](http://www.eesp.ch/homedirs/groups/2/desc_form_longues/Web_Plaquette_MC.pdf)

Institut M.I.S Trend SA-Lausanne (2004, 4 novembre). *Enquête sur les pratiques culturelles dans le canton de Genève*. Récupéré de [http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement\\_3/Rapports/pc\\_rapport.pdf](http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_3/Rapports/pc_rapport.pdf)

UNESCO (2003). *Culture : définition*. Récupéré de

[http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL\\_ID=29911&URL\\_DO=DO\\_PRINTPAGE&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=29911&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html) (30.05.2011)

UNESCO (2008). *Culture : définition du patrimoine culturel*. Récupéré de

[http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL\\_ID=34050&URL\\_DO=DO\\_PRINTPAGE&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=34050&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html) ( 30.05.2011)

### ▲ Entretiens :

**HUC Denis**, rencontré le 19.05.2011.

Collaborateur au *savi-hets* (service de la communication audiovisuelle de la HETS) et chargé d'enseignement HETS Genève. Formation aux Beaux-Arts de réalisateur.

**PONT Jeanne**, rencontrée le 26.05.2011

Chargée de mission au Département de la culture de la Ville de Genève (Direction et secrétariat). Formation d' historienne de l'art.

**MENGHINI Mathieu**, rencontré le 21.06.2011

Chargé d'enseignement en histoire et pratiques de l'action culturelle à la HETS de Genève. Formation d'historien.